

Séance du

L'an deux mille vingt-quatre, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du maire, Alain BERNARD

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
14	12	12
		Pour : 12
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etai(en)t présents :

Josette VINCENT, Sylvain ASCARI, Nathalie STOFFT, Luc BARDINE, Rachel PELLEGRIN, Pierre LEOUZON, Lydia CHEVAT, Jannick RIOU, Ludovic ROUSSON, Valérie TEILHAS-BALME, Alain BERNARD, Laetitia GRANDJEAN

Procurat ion(s) :

Etai(en)t absent(s) :

Date de la convocation
04 avril 2024

Etai(en)t excusé(s) :

Gaetan ROBERT, Mélisa BAUDRAND

Date d'affichage
12 avril 2024

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

(Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance** :
CHEVAT Lydia

12 avril 2024
et publication du
12 avril 2024

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024

L'Assemblée Délibérante, réuni sous la présidence de BERNARD Alain, vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2024 :

Investissement

Dépenses : 225 000,00

Recettes : 225 000,00

Fonctionnement

Dépenses : 225 000,00

Recettes : 225 000,00

Pour rappel, total budget :

Investissement		
Dépenses :	225 000,00	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	225 000,00	(dont 0,00 de RAR)
Fonctionnement		
Dépenses :	225 000,00	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	225 000,00	(dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Président, et le(s) secrétaire(s) de séance.
Pour extrait certifié conforme.

Fait à SAINT LAGER BRESSAC

Le Président, BERNARD Alain

le(s) secrétaire(s) de séance

